

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : 5 avril 2023
Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 27
Nombre de pouvoirs : 2

Le douze avril deux-mille-vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 27 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALUBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 2 membres du Conseil Municipal :

Mme Martine PANNETIER à M. Jean-Pierre GUITARD et Mme Céline PARRAIN à M. Philippe PELAT.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : DL20230412-037

Matière : 7.5.6 - Finances locales – subventions – demande de subventions de la collectivité

Objet : AGENCE NATIONAL DU SPORT (ANS) « 2023 » – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT – REALISATION D'UN SKATEPARK

Considérant que La Commune d'Ussel souhaite créer un skatepark dans le cœur de ville pouvant accueillir de nombreuses disciplines sportives et de loisirs telles que le skateboard, le roller et la trottinette, le BMX freestyle s'adressant aussi bien à un public familial et qu'à un public d'avertis, un skatepark moderne multidisciplinaire accessible à tous et à toutes les pratiques.

Cet équipement s'inscrirait dans la continuité et la complémentarité du Pumptrack qui a été construit en 2021 sur le site de Ponty. Il serait situé sur un axe très fréquenté des jeunes entre le lycée et le collège et le pôle ados en centre-ville, ce qui donnerait une bonne visibilité.

Cet équipement moderne pourrait avoir un caractère innovant et attirer de nombreux jeunes sur le territoire de la Haute Corrèze et plus largement à 100 km à la ronde autour d'Ussel puisqu'il serait le seul.

La Commune a également été labellisée « Terre des jeux 2024 » depuis juillet 2022 et lance un programme d'actions en direction de la population (écoles, associations, centre éducatifs, centres de loisirs). Ce nouvel équipement sportif pourrait venir couronner ce programme en 2024 et initier les nouvelles disciplines olympiques telles que le skate board ou le BMX freestyle.

L'origine de ce projet est à l'initiative d'une demande des jeunes de la Ville. Jeunes qui ont été intégrés à plusieurs réunions de concertation. Par la suite, un collectif s'est créé et il devrait se transformer en association pour pouvoir structurer les différentes pratiques et suivre activement le projet.

D'autres associations spécialisées dans les domaines du skateboard pourront servir d'appui comme celle de Tulle, Meymac qui ont des structures « indoor » ou la station nature Haute Corrèze qui pourrait développer de nouvelles offres dans le secteur des sports de glisse.

Un assistant de maître d'ouvrage (AMO) a été employé par la Commune pour établir les liaisons entre tous les acteurs et construire le projet depuis 2022.

Les utilisateurs potentiels du futur skatepark sont multiples : écoles primaires de la Ville, collèges, lycées, Centre de loisirs, familles, touristes, associations, station nature, familles.

Les objectifs sont également de pouvoir proposer un encadrement pour l'initiation aux sports de glisse, à roulettes, à deux roues et de pouvoir développer des actions de sécurité, de savoir rouler à vélo en lien avec les programmes scolaires puisque le skatepark serait doté d'une partie « bowl » pour les plus avertis et une partie « street » pour les autres. ;

Considérant le coût estimatif d'une telle opération ;

Le Conseil Municipal, dans le cadre des financements de l'Agence Nationale du Sport, et au vu des crédits ouverts par l'Etat pour les JO 2024, et afin de mettre celui d'Ussel dans les rangs, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier de l'Etat, au titre de l'Agence National du Sport (ANS) « 2023 », et
- autorise Monsieur le Maire à en fixer le montant maximal, selon les estimations qui découleront des études de l'AMO et les plafonds fixés par l'ANS.

Fait en Mairie d'Ussel, le 12 avril 2023



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze


Christophe ARFEUILLERE